

Inf'ORCET

BULLETIN MUNICIPAL N°300

#Février 2021



N° 300

Inf'Orcet vous propose donc ce mois sa 300^e édition 300 numéros en quelques 25 années, sans interruption (hormis les quelques ruptures dues aux perturbations liées aux conditions sanitaires que nous connaissons encore) et une évolution que l'on vous laisse découvrir dans ces pages.

Une pensée particulière va aux contributeurs de cette belle aventure : pour la mise en œuvre du mensuel, sa production, mais aussi dans la création et la mise à jour du site informatique, Georges Fournioux et Josette Camus et celles, dont vous trouverez quelques extraits de billets dans ce numéro, Chantal Degrand et Jacqueline Peyrel.

Les remerciements vont au Maire et à l'ensemble des élus pour la confiance qu'ils font aux modestes acteurs de cette réalisation et à vous lecteurs Orcétois pour votre fidélité.

Les élus membres de la commission communication



Horaires des services municipaux

Depuis le **11 janvier 2021**, les services de la mairie ouvrent aux horaires suivants :

Lundi : l'accueil physique est fermé au public

Mardi : 9 h-12 h et 15 h-18 h

Mercredi : 9 h-12 h et 15 h-18 h

Jeudi : 9 h-12 h - l'après-midi, l'accueil physique est fermé au public

Vendredi : 9 h-12 h et 14 h-17 h

Samedi : 9 h-11 h

L'accueil téléphonique est assuré du lundi au vendredi de 8 h 30 à midi et de 14 h 30 à 17 h, les samedis de 9 h à 11 h.

Tous les visiteurs doivent impérativement porter un masque pour accéder aux locaux et utiliser la solution hydroalcoolique disponible à l'accueil de la Mairie.

Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les Adjointes et Conseillers délégués reçoivent sur rendez-vous.

Pour prendre rendez-vous avec Monsieur le Maire ou Madame la Première Adjointe : 04 73 84 71 83 ou e.teillard@orcet.com (merci de préciser : vos prénom et nom, votre numéro de téléphone ainsi que l'objet de la demande de rendez-vous).

L'Internet...

Septembre 2000



L'INTERNET : Comme vous le savez la mairie d'Orcet a développé un site sur le Web. Il présente le village et ses activités et chaque mois un bulletin en ligne donne le programme des manifestations associatives et municipales. Vous pouvez vous connecter sur <http://mairie-orcet.local.fr>. Un annuaire des Orcétois abonnés à un courrier électronique complète l'information. Vous pouvez nous envoyer votre adresse à orcet@marianne-village.com. Il faut le considérer dans l'esprit qui a présidé à la chose "créer un lien de convivialité supplémentaire entre les orcétois et promouvoir notre village". Nous serons heureux de vous compter parmi nous. Notre site est repris grâce à "un lien" par <http://www.cyber63.com> qui est un site de qualité à la dimension du Puy de Dôme et par <http://www.le-lavoir.fr> qui a entrepris de présenter les communes de France petites et moyennes. Bon surf ...

Recensement de la population

Population légale au 1^{er} janvier 2018 en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2021 À ORCET

Population municipale	2 702
Population comptée à part...	39
Population totale	2 741

La population municipale comprend les personnes ayant leur résidence habituelle sur le territoire de la commune dans un logement ou une communauté.

La population comptée à part comprend certaines personnes dont la résidence habituelle est dans une autre commune mais qui ont conservé une résidence sur le territoire de la commune

Voir page intérieure recensement à travers les âges et de l'histoire d'Inf'Orcet



Janvier 2021



Des chroniques régulières sur des événements particuliers et exceptionnels à Orcet

... sur le temps, la nature, le jardin, ...

BULLETTIN MUNICIPAL N° 74

Décembre 2001

L'HUMEUR DU MOIS : Pour un temps de chien, ce fut un temps de chien : ils étaient nombreux, les toutous, à gambader auprès de leurs maîtres en ce 25 novembre où Orcet accueillait "Les dimanches du piéton" ! Et ils furent quelque 1450, ces piétons, à sillonner ruelles et chemins.

Dès le départ, salle Jean Moulin, quelques panneaux alléchants pour suggérer la visite du vieux bourg. Si les piétons n'ont pu découvrir la maison natale de Couthon, dont l'entrée était condamnée par la présence malheureuse d'une voiture en stationnement, en revanche ils ont pu admirer l'église aux deux clochers et sa riche statuaire. Puis ce fut la découverte du Puy de Marmant dont l'approche par les chemins boueux était particulièrement sportive pour les non-spécialistes de la glisse... A son sommet, un panneau fort judicieusement installé là par les organisateurs permettait d'imaginer un vaste horizon qu'engloutissait la brume. Après "l'enfer" des chemins du Puy de la Chèvre, le vin chaud servi à côté des vignes de M. Prugnard donnait un avant-goût du paradis et à certains des ailes pour affronter le Puy de Tobize. Après une jolie balade le long de l'Auzon et la traversée, presque sur un tapis rouge, de la D978, on s'offrait l'atmosphère paisible de l'étang des Pèdes. Il y avait encore une petite balade surprise le long de l'Auzon et une dernière glissade sur le chemin du retour avant de retrouver la salle Jean Moulin. Là, on jugeait pour chacun la durée de sa marche à la hauteur et à l'épaisseur de la boue accumulée sur son pantalon. Et on se trouvait bien vite ragailardi par un verre de vin blanc-cassis et un air de musette auvergnat, tandis que le regard vagabondait du côté du futur stand de Noël du FJEP ou de l'exposition des peintres d'Orcet ou encore du montage-photos de l'association "Encore jeune" (ses membres savent, de toute évidence, se donner du bon temps ensemble mais ils ont su aussi en donner aux marcheurs).

Au total, point de jambe cassée ou de voiture embourbée dans les parkings et bravo à tous les organisateurs : les piétons n'ont pas pu voir grand chose, ils sont repartis crottés ... et pourtant ils étaient heureux ! Ils ont même promis de revenir à Orcet, qui pour une visite approfondie du vieux bourg (ce fut chose faite le samedi suivant ; ils étaient une bonne quinzaine), qui pour des achats de Noël, qui encore pour un pique-nique à l'étang des Pèdes au printemps (on risque alors de s'arracher les tables !). Ou pourquoi pas, pour un autre "Dimanche du piéton" dans quelques années ... à condition que ce soit à la belle saison.

C.Degrad

La municipalité remercie chaleureusement toutes les personnes qui ont participé à l'organisation et au bon déroulement de cette manifestation.



OISEAUX D'HIVER : DONNEZ LEUR A BOIRE ET A MANGER.

Même si les grands froids semblent s'être éloignés, ne les oublions pas. Ils ont encore besoin des humains pour survivre, et les aider, c'est aussi préserver la biodiversité. Certains oiseaux nous sont familiers : rouges-gorges, moineaux, mésanges, pinsons, verdiers, tourterelles turques... D'autres n'apparaissent le plus rarement : sansonnets étourneaux, grives, geais...

Sédentaires, migrateurs partiels, tous luttent pour leur vie, consacrant la majeure partie de la journée à la recherche de nourriture. Et plus on avance dans l'hiver, et plus leurs besoins sont importants, car ces efforts épuisent leur énergie. Savez-vous qu'une mésange perd, en une nuit, le dixième de son poids ? Si la neige, le gel, la glace persistent durablement, les oiseaux deviennent totalement dépendants des hommes. A nous d'assumer : ou on peut les aider, et il faut persister, jusqu'aux jours plus doux, ou il ne faut rien faire du tout. Pas de demi-mesures, sous peine de les condamner.

Comment s'y prendre ? C'est simple : proposer graines, pâtes et riz bien cuits, fromages non salés, graisses (margarines, graisses de rôtis), noix, noisettes broyées, fruits, même abimés, boules en filet toutes prêtes. Le tout placé en hauteur, hors de portée des chats, exception faite pour les pinsons, qui mangent au sol. Bannir pain, biscottes sèches, qui gonflent l'estomac, pas de lait.

Enfin, de l'eau. Pas facile lorsqu'il gèle. Mais, déposée tous les jours, tiédie, au même endroit, elle sera rapidement repérée.

Elle servira aussi au bain. Et oui, même par grand froid, les oiseaux doivent nettoyer leur plumage, afin qu'il puisse gonfler et assurer l'isolation thermique maintenant leur température corporelle de 40° !

Dès le printemps, sevrés, nos protégés nous diront merci à leur façon : larves, chenilles, insectes menaçant nos jardins redeviendront leur subsistance ordinaire...

Janvier 2009

JACQUELINE.



"Les dimanches du piéton"

Octobre 2001

En collaboration avec la municipalité d'Orcet, le journal LA MONTAGNE et ses partenaires, le Crédit Agricole, Clermont 1ère, Gaz de France et Les Amis de Chamina, organisent la marche devenue pour beaucoup un rituel dominical, des "Dimanches du Piéton". Le départ aura lieu le 25 novembre à 9 heures à la salle Polyvalente Jean Moulin. En principe trois parcours seront proposés : 1 heure, 2 heures et 3 heures. Après avoir traversé le village, ils emprunteront notamment l'itinéraire balisé avec Chamina sous le nom de Chemin de Malpas. Si le temps est clémente attendons-nous à une grosse affluence. Vous trouverez tous les détails dans le journal LA MONTAGNE des jours précédant la marche.

LA HONTE! A l'occasion de la marche "Les dimanches du piéton" nous avons eu, une fois de plus, l'occasion de nous rendre compte que nos chemins étaient bordés de canettes de bière vides, de papiers gras, de sacs plastiques et autres débris.



La municipalité n'a pas de solution. Il faut absolument que tout le monde fasse un effort de propreté pour que nous n'ayons plus honte face aux visiteurs ... ils étaient 1450 ce jour-là...

Inf'Orcet Octobre 2000

Notre commune est jeune et dynamique ...
Voici quelques chiffres communiqués par l'INSEE sur le dernier recensement de la population :

- de 1962 à 1999 la population d'Orcet est passée de 654 habitants à 2681 (1328 hommes et 1353 femmes)
- de 1975 à 1999 nous avons enregistré 198 naissances pour 95 décès soit un excédent naturel de 103 personnes.
- appartenant à l'arrondissement de la préfecture du département regroupant 352.752 habitants, Orcet représente moins de 1% de la population.
- la commune compte 703 jeunes de moins de 20 ans représentant 26,2% de la population pour 22% moyenne du département.
- 98 personnes ont 75 ans ou plus représentant 3,7% de la population pour 8,1% moyenne du département.**
- la commune comprend 1012 logements dont 961 résidences principales et 15 résidences secondaires (36 vacants à la date)
- 78,6% des logements ont été construits après 1945 pour une moyenne de 60,1% dans le département.
- 97,1% des résidences principales sont des maisons individuelles.
- 84,1% des ménages sont propriétaires de leur logement.
- 94,8% des ménages ont au moins une automobile. Cette proportion est de 81,9% dans le département.
- 10,8% des actifs travaillent dans la commune, 86,5% dans une autre commune du département, 2,7% hors du département.

**Ce faible pourcentage pose problème. Il semble que les gens âgés quittent Orcet: le manque de commerces, leur éloignement, le relief accidenté ...?

NOVEMBRE 2001

2 siècles d'état civil sur la commune d'Orcet.
Ce 12^{ème} cahier réalisé par les chercheurs de Culture et Patrimoine qui explorent minutieusement les registres d'Etat Civil d'Orcet, évoque les fluctuations de la population de 1680 à 1900. Les chapitres suivants sont abordés : Historique de l'Etat Civil - Actes concernant des personnes connues - Le calendrier républicain - Les sceaux de l'Etat Civil - La population (1680-1900) - Les communes d'Orcet et du Cendre - La vie rurale au XVIII^{ème} siècle - Les mariages, les naissances et les décès - L'évolution de la population.
En vente 80 francs à Culture et Patrimoine, premier étage de la mairie.



Recensement de la population 2018

Insee Mesurer pour comprendre

Village d'Orcet

La commune recrute 5 agents recenseurs pour effectuer les opérations de recensement à partir du 2 janvier jusqu'au 19 février 2018.
Qualités requises : disponibilité, rigueur, sérieux. Connaissance de la commune souhaitable.
Les personnes recrutées suivront une formation obligatoire d'environ 2 demi-journées dispensées par l'INSEE début janvier 2018.
Les personnes intéressées doivent envoyer une lettre de motivation et un CV **avant le 1^{er} décembre 2017** en mairie d'Orcet (11 place Henri Romeuf 63670 ORCET)
Pour tout renseignement, contacter Francis GILBERT, coordonnateur communal en mairie d'Orcet, au 06 30 51 80 68 ou par mail à f.gilbert@orcet.com

Quand les dates éclairent l'histoire du village...



■ **Nettoyage de l'Auzon** : mise en place en 1996 par les services municipaux, et soutien de la population depuis 2004



■ **Marché bio** : installé en 2000 chez Mme et M. PRUGNARD puis en septembre 2014 au stade de football



■ **Vide-greniers** : initié en 1990 tous les jeudis de l'Ascension

ENCORE JEUNE A ORCET: Mai 99
Eh oui, ça marche ! Marche et ramassage du muguet dans les bois de la Pradat. Marche des pompiers autour d'Orcet, avec coupe, et bientôt visite de Billom le dimanche 13 juin, suivie d'une marche au Turluron pour les amateurs. Départ à 8 h 30. Un repas amical est prévu le jeudi 24 juin. S'inscrire auprès de M. Bordier. Prochain rendez-vous à la mi-septembre.

Décembre 2008 : un nouveau logo pour ORCET



La conception générale s'inscrit dans une forme aux lignes horizontales avec des courbes et contre-courbes, tout à l'image du village d'Orcet situé à la limite sud des plaines de la Limagne, traduite dans cette horizontalité.
Les formes généreuses évoquent les premiers puy qui mettent fin à la plaine et sur lesquels est perché le bourg et son clocher. L'ensemble de la composition dégage un caractère dynamique tout en s'inscrivant dans une certaine fluidité, l'eau étant également un élément marquant de la commune.
Décembre 2008

Des rubriques oubliées

EN CE TEMPS LA Le 21 mai 1793, le Conseil Général de la commune est en assemblée. Quelques membres se sont plaints de ce que plusieurs membres n'étaient pas exacts à se rendre à la maison commune quand ils étaient convoqués. Il est décidé que les membres défaillants seront jugés par l'assemblée et paieront une amende de 30 sous qui seront déposés dans un tronc à cet effet, lesquelles amendes seront employées ainsi qu'il sera statué dans le temps.
Mai 1999
Recueilli par Pierre Arnaud.
NDLR: ...mais non ... le problème ne se pose plus ...

OBJETS TROUVES : 1 tee-shirt noir - 1 tee-shirt vert - 1 chaîne courte dorée - 1 portable Ericsson - 1 gourmette argent adulte - 1 gourmette argent enfant - 1 montre femme - 3 bracelets - 1 médaille en or - 1 médaille - 1 bracelet fantaisie - un anneau (boucle d'oreille) - 1 boucle d'oreille - 3 montres homme - 1 paire de lunettes de vue femme - des clés + porte-clés - 2 paires de lunettes de vue demi-lune homme - clés voiture - 1 paire de lunettes enfant - 1 porte monnaie avec montre enfant - 2 paires de lunettes de soleil - 1 bible "Les Saintes Ecritures"
Ces objets sont à retirer en mairie aux heures d'ouverture habituelles.
Octobre 2000

PETITES ANNONCES Octobre 2000

- ➔ Habitant d'Orcet cherche terrain constructible. T° [redacted]
- ➔ Jeune couple avec enfant, cherche à acheter maison avec jardin, à Orcet. Etudie toutes propositions sérieuses. Tel : [redacted] (après 19 h)
- ➔ Profession libérale cherche à acheter sur Orcet, local environ 100 m², possibilité parking. S'adresser à CETRIM Veyre Monton, Tel : [redacted]
- ➔ A louer emplacement commercial, 50 m², centre bourg d'Orcet. Tel : [redacted] aux heures de travail
- ➔ Sur la commune d'Orcet particulier cherche terrain ou maison avec terrain. Tel [redacted] (pas d'agence)
- ➔ Particulier cherche terrain à construire. Environ 1000m². Tel : [redacted] (après 19h00 ou répondeur)

Les annonces sont gratuites. Elles ne concernent, en général, que l'immobilier (vente, achat, location) maisons, appartements ou terrains. Elles doivent nous parvenir avant le 20 du mois. Elles peuvent être émises plusieurs mois à condition d'être renouvelées, par lettre ou téléphone, chaque mois.

